



DELIB_2025_22
Classification 7.5.1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ, le QUATRE JUILLET**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 JUIN 2025

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 3^e Adjoint - Nicole DUFOSSÉ - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Edith NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Wilfried RIBÉRAUD, 2^e Adjoint
Jackie BRUNEL, Conseillère Municipale

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ (SIE) DELIB_2025_22)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Saint Philippe d'Aiguille propose des subventions exceptionnelles aux communes pour financer des acquisitions de matériel électrique ainsi que les travaux d'électricité, à hauteur de 80 %.

Madame le Maire propose de présenter les travaux et acquisitions suivantes :

- Installation d'une climatisation dans les salles de classe et le réfectoire de la cantine pour un montant de (12 558,79 €)
- Mise aux normes du tableau électrique au foyer rural (1 864,00 €)
- Achat d'une cellule de refroidissement (2 262,40 €) et d'un robot multifonction (259,00 €) pour la cantine
- Remplacement du lampadaire d'éclairage public rue de Jamayau (1 452,56 €)
- piano de cuisson pour le foyer rural (1 700 €),
- sono portative pour les cérémonies (240 €),
- réfrigérateur pour la cantine (275 €).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ces travaux et acquisitions et sollicite une subvention de 80 % au Syndicat Intercommunal d'Electricité.

La Secrétaire de Séance,

Edith NAUZE

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 8 juillet 2025
Le Maire,

